

Information

Assurance Santé pour votre Commune avec AXA

Azasois, Azasoises, nous vous informons que votre village a réitéré le dispositif « **Ma Santé pour votre Commune** » en cette année 2024 auprès d'AXA afin de vous faire bénéficier d'un tarif privilégié et d'un accompagnement personnalisé pour votre complémentaire santé.

Quels sont les avantages de cette action ?

- **Une réduction à vie de 25%** pour les seniors à partir de 60 ans, les fonctionnaires titulaires (hors fonction publique d'Etat), les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteur, professions libérales...
- **Une réduction à vie de 15%** pour les salariés

L'offre est accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. La loi Résiliation Infra-Annuelle vous permet de changer de complémentaire santé dès à présent afin de bénéficier d'une couverture de qualité adaptée à vos besoins, à un tarif plus attractif et gagner en pouvoir d'achat.

Vos interlocutrices Mme Davailles Florence et Mme Bigle Audrey se tiennent à votre disposition pour un rendez-vous à domicile ou lors des permanences et tous renseignements précis que vous pourriez souhaiter : garanties personnalisées et tarifs correspondants, devis comparatifs, évaluation des économies.

Prochaine permanence 2024 (de préférence sur rendez-vous) :

Judi 25 Juillet
de 15h00 à 17h00
Salle du conseil, Mairie d'Azas

Contacts :

Florence Davailles
06.80.87.67.44
florence.davailles@axa.fr

Audrey Bigle
06.66.71.82.11
audrey.bigle@axa.fr

Nouveau : Assurance Dépendance / Perte d'autonomie Communale au service des aidants et des aidés :
Personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie grave. On devient alors aidant ou aidé. Malgré les différentes aides, le reste à charge peut être élevé, pour bénéficier d'un logement spécialisé ou rester chez soi. Protégez-vous dès aujourd'hui et préservez vos proches tout en bénéficiant d'une offre communale exceptionnelle de **6 mois offerts**.

